

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE MARBOZ(AIN)

Nombre de membres afférents
au Conseil Municipal : 19
En exercice : 19
Nombre de membres présents : 19
Nombre de votes pour : 19
Nombre de votes contre : 0
Abstention : 0
Date de la Convocation : 12/06/2023
D2023061902

Séance du 19 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf juin à vingt heures, le Conseil Municipal de MARBOZ, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Christelle MOIRAUD.

Etaient présents : BOUVARD Nelly, CALLAND Cédric, CARRUBA Isabelle, CHATELET Jocelyne, DELIANCE Alexandre, GUILLERMIN Patrice, JAILLET Christian, LAMBERET Anthony, MIVIERE Karine, MOIRAUD Christelle, NAVARIN Cécile, NEVORET Benoit, NICOLAS Carine, NOEL Simon, POCHON Béatrice, POCHON Laurence, PONCIN Emmanuel, SOCHAY Hervé, TISSERAND-BOUVARD Magali

Excusés :

Monsieur NOEL Simon a été élu secrétaire de séance

Objet : Demandes de subvention pour la végétalisation et la lutte contre les îlots de chaleur

L'objectif du projet est de créer un espace végétalisé en centre-bourg et d'aménager une haie d'arbres sur le chemin de l'étang des Teppes et de la route de la Bottière afin de lutter contre les îlots de chaleur.

L'engagement des élus est de moderniser la commune et de proposer des projets de transition écologique.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune souhaite déposer une demande pour une subvention auprès de l'Etat (DSIL) au titre de la transition écologique.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Plan de financement du projet				
Dépenses		Recettes		
Renaturation et végétalisation d'espaces	11 138.80€ HT	DSIL	3 341.64 €	30 %
		TOTAL SUBVENTIONS	3 341.64 €	30 %
		Autofinancement	7 797.16 €	70 %
Total	11 138.80€ HT	Total	11 138.80 €	100 %

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- adopte le projet de créer un espace végétalisé en centre-bourg et d'aménager une haie d'arbres sur le chemin de l'étang des Teppes et route de la Bottière afin de lutter contre les îlots de chaleur pour un montant global de 11 138.80 € HT.
- approuve le plan de financement prévisionnel.
- s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions.



Pour copie conforme,
Le Maire,

Christelle MOIRAUD